



LA LETTRE MUNICIPALE

“Agir pour Saint-Genis”



Compte-rendu du conseil municipal du 16/10/2026

Absente : Sandrine DRIVON, procuration à Alexis BADOIL.

CONVENTION DE PARTICIPATION AUX FRAIS DU RASED DES MONTS DU LYONNAIS :

La commune adhère au Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté. L'engagement est sur 3 ans avec une participation annuelle de 65 €. Chaque commune participe à hauteur de 1 € par enfant scolarisé.

PARTICIPATION AUPRÈS DE LA CCMDL POUR LES RÉSEAUX UNITAIRES :

Un réseau unitaire collecte à la fois les eaux usées, compétence de la CCMDL, et les eaux pluviales, compétence de la commune. La commune participe donc aux frais de traitement de ces eaux pluviales, acheminées vers la station d'épuration. Pour cette année, notre participation est de 2 252.07 €.

POINT URBANISME :

Le conseil est informé des autorisations d'occupation des sols (déclarations de travaux, permis de construire) instruites ou en cours d'instruction depuis le début de l'année. Ces dernières sont affichées à la mairie.

PROJETS ET TRAVAUX EN COURS :

Extension de la mairie : le permis de construire est en cours d'instruction, un appel d'offres sera nécessaire pour cette opération. Avant de démarrer ces travaux, les réseaux aériens seront enterrés “rue de l'église” sous maîtrise d'ouvrage du SYDER. Cela nécessitera la mise en place de feux tricolores pour une circulation alternée.

Accessibilité douche salle des sports : la création d'une douche accessible aux personnes à mobilité réduite est aujourd'hui terminée.

Mur “rue de l'ancienne école” : comme prévu et annoncé, les travaux de reprise du mur en pierre de clôture de la MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) sont en cours de réalisation. Une entreprise a également été consultée pour la réfection de la cour en enrobé qui permettra de limiter les infiltrations d'eau dans le sol et préservera ainsi la solidité du mur rénové.

Compte-rendu du conseil municipal du 16/10/2026 - suite



Cunettes béton : les travaux prévus « passage des Vignes » et « passage de Bridemont » sont aujourd'hui terminés.

Lotissement communal "impasse de la Forge" : plusieurs devis ont été demandés pour la voirie, les trottoirs et l'aménagement de places de stationnement. L'entreprise sera choisie courant novembre pour une opération à réaliser en début d'année.

Projet carrefour "St Roch" : il est décidé de lancer une étude de faisabilité pour l'aménagement du carrefour "St Roch". Cette étude nous permettra dans un premier temps, de valider le projet et ensuite de disposer d'un chiffrage pour solliciter une subvention de l'État.

Ouvrages d'art : le pont de l'Orjolle, au bas de "l'impasse des Rivières" et en limite de la commune d'Aveize, sera réhabilité en 2027 dans le cadre d'un programme communautaire spécifique. La restauration du pont de Matelle, au bas de la "descente des planches" ("route du Bissardon") est priorisée pour 2028.

Espace de loisirs : la fourmi de l'aire de jeux a été repeinte par les agents communaux et a retrouvé ses jolies couleurs ! Le projet du pumtrack avance, une entreprise va venir sur place pour une présentation plus précise de la structure.

COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS :

Affaires sociales et personnes âgées : l'équipe lance les festivités de fin d'année. Une invitation au repas du 12 décembre a été glissée dans la boîte aux lettres de toutes les personnes de 70 ans et plus. Si vous n'avez pas reçu cette invitation, merci de contacter la mairie pour le signaler. Le bulletin d'inscription doit être retourné avant le 15 novembre. Nous espérons vous retrouver nombreux pour cette journée placée sous le signe de la convivialité et du partage.

École : le conseil d'école s'est tenu le 12 octobre, aucun changement concernant l'équipe pédagogique pour la nouvelle année. Les effectifs sont les suivants : 9 enfants en PS, 10 enfants en MS, classe de M. PONCET / 10 enfants en GS, 5 enfants en CP, 10 enfants en CE1, classe de Mme KEDZIA / 8 enfants en CE2, 8 enfants en CM1, 5 enfants en CM2, classe de Mme BRUNO. Ce qui amène à un effectif global de 65 élèves pour 48 familles. Les 2 associations JAQUADI et la cantine ont tenu leurs assemblées générales. De nouveaux membres ont rejoint les bureaux. Le "clap de fin" organisé par JAQUADI aura lieu le 25 juin, leur bourse aux livres a été un succès et permettra le financement de différentes actions et achats pour l'école. Pour la cantine, la gestion dématérialisée des tickets est très satisfaisante.

Conseil Municipal Enfants : cette année le Conseil Municipal Enfants est renouvelé. Les élections auront lieu le 11 décembre. Les parents et les enfants concernés seront conviés prochainement. Les enfants préparent actuellement les décorations pour Halloween et Noël et vont proposer un après-midi jeux de société à la médiathèque.

Information - communication : la commune va prendre contact avec Campagnol, un service de création de site internet pour les collectivités géré par l'association des maires ruraux de France. Plusieurs communes du territoire ont fait appel à leurs services et sont satisfaites.

Compte-rendu du conseil municipal du 16/10/2026 - suite



Formation aux gestes de premiers secours : contacts vont être pris pour organiser une soirée consacrée à la formation aux gestes de premiers secours cet hiver.

Carrière de la Patte : la Commission Locale de Concertation et de Suivi (CLCS) a présenté son bilan et ses relevés sur l'année écoulée (incidences pour le bruit et les poussières principalement), les résultats sont satisfaisants. A noter que le tonnage exploité est en baisse constante.

Vie du village : depuis la fin du mois d'août, un groupe de bénévoles se retrouve chaque semaine pour confectionner des décorations de Noël à partir de palettes en bois. Sapins, bonhommes de neige, animaux et même une boîte aux lettres viendront agrémenter les décorations de fin d'année. Ces réalisations seront installées aux entrées du village et devant l'église afin d'apporter une touche festive à notre commune et de faire vivre la magie de Noël à l'approche des fêtes. La municipalité remercie l'ensemble des bénévoles pour leur investissement, leur créativité et le temps consacré à ce projet collectif. Le conseil municipal enfants a également participé à la peinture de certaines décorations.

Au programme de la traditionnelle fête du 8 décembre : retraite aux flambeaux dans le village, repas préparés par La Revole à partir de 19h, animation musicale assurée par Muriel Léone, feu d'artifice vers 21h (annulé lors de la vogue, à cause de la sécheresse). Cette soirée sera l'occasion pour les habitants de se retrouver et de partager un moment convivial autour des traditions du 8 décembre.

SYRIBT : le journal « Ricochets 2026 », prochainement consultable sur le site du Syndicat de Rivières Brévenne – Turdine, sera diffusé en fin d'année. La version papier sera jointe à une prochaine lettre municipale. Le contrat Eau et Climat, avec un programme d'actions sur 3 années, sera signé le 14 décembre.

Gestion des déchets - CCMDL : 27 communes sont équipées de composteurs collectifs. La déchetterie de Chazelles sera fermée le temps de travaux et à sa réouverture, seule la commune de Grézieu le Marché aura accès à cette déchetterie (aujourd'hui plusieurs communes proches peuvent y aller).

Tourisme - CCMDL : le balisage des parcours VTT sera repris afin de faciliter l'orientation des utilisateurs. Le parcours des gnolus sera rouvert prochainement puisque les travaux forestiers sont terminés.

Petite enfance, enfance, jeunesse - CCMDL : au cours de la dernière réunion, les tarifs des centres de loisirs ont été modifiés. Les subventions accordées aux différents organismes ont été reconduites. La journée de l'enfance sera organisée en 2027.

Transition écologique - CCMDL : la construction d'ombrières sur le parking d'Hurongues permet de produire de l'électricité qui sera consommée principalement par les bâtiments de la CCMDL. Le surplus pourra alors contribuer au développement de boucles locales de l'énergie pour la revente à des entreprises et/ou collectivités. Par ailleurs, le nouveau plan climat est en cours d'élaboration pour une durée de 6 ans.

Assainissement - CCMDL : la redevance d'assainissement pourrait augmenter de 4.4 % par an, ce qui représenterait pour une consommation de 120 m³ +11.66 € par an. La participation demandée pour les nouveaux branchements reste inchangée (2 000 €).

Compte-rendu du conseil municipal du 16/10/2026 - suite



Comice 2027 : les commissions se mettent en place. Dommage que certaines communes de l'ex-canton de St Laurent de Chamousset ne soient pas représentées à cette première réunion. Pour information, le thème du défilé n'a pas encore été choisi, mais le sera très prochainement. Si vous êtes intéressés pour rejoindre un groupe de bénévoles, vous pouvez contacter Ginette DECULTIEUX 06.83.40.49.98 ou Daniel MURE 06.50.69.29.84.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

Logements communaux à louer : 2 appartements sont aujourd'hui disponibles :
- 1 T2 de 51 m² avec garage, loyer 370 € / 1 T2 de 35 m², loyer 250 €. Renseignements en mairie.

Achat de terrain : la commune est maintenant propriétaire du terrain situé juste au-dessus du cimetière. Ce terrain sera réservé pour une extension future du cimetière.

Calendrier des manifestations : pour rappel, une réunion est organisée lundi 26 octobre à 19h en mairie avec les associations pour planifier leurs événements 2027.

Bar-restaurant : le conseil décide de renouveler jusqu'au 31 décembre 2026 le bail dérogatoire précaire pour la location du commerce à M. James ROSE.

Prochaine réunion vendredi 13 novembre à 20h30.

VIE MUNICIPALE

EXPOSITION : LA MÉDIATHÈQUE DE SAINT-GENIS-L'ARGENTIÈRE

La visite commentée de cette exposition, le 26 septembre dernier, a été appréciée par les participants. Merci à Françoise BAYARD.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie commémorative du 11 novembre 1918 sera organisée mercredi 11 novembre à 10h30 devant le monument aux morts. Le verre de l'amitié clôturera cette manifestation du souvenir. Nous vous attendons nombreux.

COMPOSTEURS COLLECTIFS

Le bac d'apport des déchets biodégradables est régulièrement alimenté par les utilisateurs et c'est très bien. Merci, pour faciliter le travail des référents, de mettre les peaux d'agrumes, de fruits et déchets de légumes en petits morceaux. Les micro-organismes et autres vers de compost seront efficaces plus rapidement et le brassage du compost sera facilité.

MÉDIATHÈQUE



Que se passe t-il à la médiathèque !

Cet automne, la médiathèque "Le Marque Page" propose un programme varié mêlant expositions, réalité virtuelle, jeux et spectacle, pour petits et grands.

VIE MUNICIPALE

Pendant les vacances, un **après-midi jeux de société** aura lieu le **lundi 26 octobre, de 14h à 17h** en partenariat avec le Conseil Municipal Enfants. Jeux d'ambiance, de stratégie, de coopération ou de compétition seront proposés, seul ou à plusieurs. Une deuxième séance est prévue le lundi 28 décembre aux mêmes horaires.

Les samedis, jusqu'au 5 décembre, la réalité virtuelle fait son retour à la médiathèque. Grâce aux casques Meta Quest 3, les participants pourront découvrir l'annexe secrète occupée par la famille d'Anne Frank pendant la Seconde Guerre mondiale, mais aussi s'essayer au dessin dans l'espace. Cette animation s'adresse aux adultes et aux adolescents à partir de 12 ans, sur réservation de créneaux de 20 minutes.

Un **atelier créatif** sera proposé **vendredi 30 octobre de 14h30 à 16h30** : porte-clé Halloween 🎃 à partir de 8 ans. On partagera ensuite un petit goûter et des bonbons.

Jusqu'au 4 novembre, l'exposition ludique et interactive "Insupportable portable !" invite parents et adolescents à mieux comprendre la place du smartphone dans leur quotidien.

Rendez-vous le **dimanche 15 novembre à 15h30** pour le **ciné-concert À taaable...** avec Buster Keaton et Fatty ! Deux musiciens accompagneront au piano, aux percussions, à la voix et aux bruitages une sélection d'extraits de films muets consacrés à la cuisine. Ce spectacle familial, accessible dès 6 ans, durera une heure et sera suivi d'un goûter. L'entrée est libre et gratuite.

La médiathèque accueille également, **jusqu'au 5 janvier 2027**, l'**exposition Incroyables Talents**, consacrée à Lucie Grisot, vannière et cultivatrice d'osier à Saint-Genis-l'Argentière et Duerne. Une invitation à découvrir un savoir-faire ancien, entre artisanat, création contemporaine et lien au végétal.

Prochain atelier : **samedi 5 décembre, 10h à 12h, atelier Vannerie sauvage** : création de cornes de gazelle pour décorer la table ou l'arbre de Noël. Sur inscription, places limitées.

Culture en Bus à l'école de Saint Genis l'Argentière. Le vendredi 9 octobre, l'école de Saint Genis l'Argentière a eu le plaisir d'accueillir Culture en Bus. Une belle occasion de stimuler leur curiosité scientifique dans un cadre ludique. Les élèves de GS au CM2 sont partis à la découverte des corps célestes qui peuplent notre système solaire et en particulier les météorites. D'où proviennent les météorites ? Comment les reconnaît-on ? Quels mystères renferment-elles ? Les plus petits ont créé leur propre musée et ont découvert les histoires passionnantes des objets de collection du Cultur'en Bus.



VIE MUNICIPALE

Tous les samedis, de 10h à 12h

La médiathèque inaugure sa nouvelle "Créathèque", animée par Claire. Laissez libre cours à votre créativité dans une ambiance conviviale. Vous aimez bricoler, coudre, peindre, fabriquer ou tout simplement expérimenter de nouvelles techniques créatives ?

La "Créathèque" est un espace dédié aux loisirs créatifs, qui repose sur l'idée simple du don, de l'échange et du partage autour de la création manuelle. La Créathèque s'adresse à tous les publics : enfants, ados, adultes, bricoleurs du dimanche ou créateurs aguerris.



Aucune compétence n'est requise, seulement l'envie de créer, d'apprendre et de partager ! Sans inscription.

VIE ASSOCIATIVE

LA REVOLE : l'association organise une soirée « Beaujolais Nouveau » **samedi 21 novembre** sous la halle (flyer joint).

CONCERT AUTOUR DU PIANO : au clos Saint-Joseph **samedi 7 novembre**, concert Autour du piano avec Alfio ORIGLIO. Réservations et renseignements au 06.38.57.95.13 musiquecsj@gmail.com (flyer joint).

ASSG - VOLLEY-BALL : "éteignez la télé et venez encourager notre équipe de Volley Ball, le spectacle est dans notre salle des sports ! 🏐"

Le mercredi 4 novembre prochain, oubliez votre canapé et votre série du moment. Notre équipe locale de volley-ball a besoin de tout votre soutien pour un choc au sommet : le derby des Monts du Lyonnais à domicile contre l'équipe de Saint Martin en Haut ! Plus qu'une simple équipe, c'est un exemple de partage et de convivialité : elle réussit le pari de réunir des joueurs et joueuses de plusieurs communes voisines, mais aussi de toutes les générations. Sur le terrain, l'expérience et la sagesse des anciens se mêlent à l'énergie des plus jeunes, prouvant que le sport collectif ignore les frontières et les âges. Pour cette entame de championnat, le match est déjà crucial, l'ambiance promet d'être électrique, mais la victoire ne se jouera pas sans vous. Que vous soyez passionnés de volley, curieux de découvrir la discipline ou simplement désireux de passer un moment chaleureux en famille et entre voisins, votre présence au bord du terrain de notre petite salle fera toute la différence.

Informations pratiques :

- 📺 Match : St Genis l'Argentière vs St Martin en Haut
- 📅 Date : **Mercredi 4 novembre**
- 🕒 Horaire : Match à 21h (venez un peu en avance pour avoir une place !)
- 📍 Lieu : Salle des sports

Bloquez votre soirée, venez faire du bruit et montrons à nos voisins de Saint-Martin-en-Haut de quoi nous sommes capables !

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

Le 13 septembre est né Théo PELLERIN.

Félicitations à ses parents Bryan PELLERIN et Anne-Laure BAUDOIN.

Le 10 octobre est née Leya AUBANEL.

Félicitations à ses parents Johan et Muriel AUBANEL.

MARIAGE :

Le 3 octobre de Yanis ESAADI et Toumia ARBOUCHE.

Félicitations aux jeunes mariés.

FOCUS

“LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS

Cette association, agréée au titre de la protection de l'environnement, organise et représente la chasse et ses pratiquants à l'échelle du département.

Elle est chargée de missions de service public comme l'indemnisation des dégâts de grands gibiers aux cultures agricoles ou la formation à l'examen du permis de chasser.

Le Rhône compte 9000 chasseurs, 265 associations de chasse communales dont 23 associations communales de chasse agréées (ACCA) (dont celle de notre commune) et 164 associations de chasse privées.

Suivi des espèces

Chaque année, la fédération organise des études sur la faune sauvage, concernant des espèces comme le lièvre, la perdrix, le chevreuil et la bécasse.

Gestion des milieux

Chaque année, le service technique de la fédération supervise la plantation de 20000 à 40000 arbres ; 40 à 60 porteurs de projets avec une dizaine de partenaires sont impactés, en collaboration avec des écoles, des agriculteurs, des communes... Les haies contribuent au maintien de la biodiversité animale et végétale (habitat et nourriture). Elles protègent aussi du vent et limite l'érosion des sols.

Formation et communication

La fédération forme les chasseurs : examen du permis de chasser, garde-chasse, régulation des corvidés, hygiène de la venaison...

Elle réalise aussi des animations d'éducation à la nature avec des interventions dans les écoles, les centres de loisirs et auprès des familles.

FOCUS

Sécurité

Elle est au cœur des actions des missions de la fédération. La formation des chasseurs est indispensable (responsable de battues, formation sécurité tous les 10 ans...).

Plantation de haies

A noter aussi que la fédération mène régulièrement des chantiers de plantation de haies pour restaurer les habitats de la faune sauvage, améliorer la biodiversité et lutter contre l'érosion des sols dans l'ensemble du département.

Ce fut notamment le cas pour notre commune "impasse de Rampot" (voie qui dessert le parking en dessous du site du skate park et l'aire de stationnement des camping-cars). Avec le concours des enfants de l'école, le conseil municipal des enfants et de l'ACCA.



Fédération Départementale des Chasseurs du Rhône et de la Métropole de Lyon
1 allée du Levant
69890 La Tour de Salvagny
www.fdc69.com

Réalisation de la publication par la commission informations - IPNS

Mairie

Ouverture au public : lundi - mercredi - vendredi de 14h à 18h
04-74-70-04-83 / mairie@saintgenislargentiere.fr / www.saintgenislargentiere.fr



Plus d'infos
avec l'application
PANNEAU POCKET

Médiathèque

Mardi - mercredi - vendredi de 14h à 17h -
samedi de 10h à 12h
04-74-26-22-56 / mediathequestgenis@gmail.fr